C E Z A N N E 2 0 2 5

Installation d'un contrôle d'accès à partir du 15 juin 2025 RUE DE VALCROS

Dans le cadre de l'exposition « Cézanne 2025 », la Ville d'Aix-en-Provence a décidé de mettre en place un contrôle d'accès réglementé par borne escamotable au niveau du N°2 de la rue de Valcros afin de limiter l'affluence des visiteurs motorisés et permettre aux véhicules d'urgence et de secours d'accéder plus rapidement au site.

Le site, placé sous vidéo surveillance, sera fermé **à partir du 15 juin 2025, 24h/24h00 et 7j/7j.**

Les riverains placés après ce contrôle d'accès sont invités à constituer un dossier leur permettant d'obtenir un badge payant ou une télécommande pour les Personnes à Mobilité réduite par véhicule.

L'ensemble des démarches administratives sont disponibles et peuvent effectuées sur le site de la ville d'Aix-en-Provence en renseignant cette adresse :

https://www.aixenprovence.fr/acces-riverains-aux-aires-pietonnes

ou en scannant ce QR Code :

Les pièces et justificatifs demandés sont les mêmes que celles prévues pour les aires piétonnes.

Pour toutes questions techniques, vous pouvez adresser vos demandes par E-mail à :

pcbornes@mairie-aixenprovence.fr

aixenprovence.fr

AIX EN PROVENCE
VILLE CAPITALE